

L'accès aux soins de santé pour les demandeurs d'asile à Montréal: obstacles et pistes de solution

Janet Cleveland et Cécile Rousseau
Équipe de recherche et d'intervention transculturelles
Centre de recherche SHERPA (Université McGill)
CIUSSS Centre-Ouest de l'Île de Montréal

Plan de la présentation

- Réfugiés et demandeurs d'asile: définitions
- Couverture des soins de santé: Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI) et régime du Québec
 - Changements en juin 2012
 - Changements en novembre 2014
- Notre étude
- Résultats préliminaires
 - Cliniques médicales
 - Utilisation de services hospitaliers
 - Exemples de difficultés d'accès
 - Obstacles systémiques
- Analyse de la situation et pistes de solutions

Réfugiés et demandeurs d'asile: situation mondiale

2014: 60 millions de personnes déplacées

- 20 millions de réfugiés
 - Syrie (4 m.); Afghanistan (2.6 m.); Somalie (1.1 m.)
- 38.2 millions déplacés à l'intérieur de leur pays
- 1.8 demandeurs d'asile

86% accueillis par des pays à faible ou moyen revenu

Canada (2014): environ 20 000 réfugiés

- Réfugiés pris en charge par le gouvernement: 7573
- Réfugiés parrainés par la collectivité: 4560
- Demandeurs d'asile acceptés: 7749

Réfugiés et demandeurs d'asile: définitions

Réfugié sélectionné à l'étranger

- 2 catégories
 - Pris en charge par le gouvernement
 - Parrainage collectif (groupes caritatifs ou groupes de 2 individus+)
- Résident permanent, carte RAMQ

Demandeur d'asile

- Arrive sans autorisation
- Demande de ne pas être renvoyé dans son pays parce qu'il y serait en danger en raison de l'ethnicité, la religion, les opinions politiques, l'orientation sexuelle, la violence liée au genre, etc.
- Audience devant la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR)
Si refusé:
 - Conserve son statut légal et le droit aux soins de santé et à l'aide sociale jusqu'à la date fixée pour la déportation
- - S'il reste après la date fixée pour la déportation: sans statut
 - - aucun droit aux soins de santé gratuits

Programme fédéral de santé intérimaire (PFSI)

- *Avant juin 2012*: couverture fédérale pour tous les demandeurs d'asile et réfugiés pour:
 - Tous les soins médicaux, diagnostiques et hospitaliers
 - Mêmes médicaments que les prestataires d'aide sociale
 - Soins dentaires d'urgence, examens de la vue, réadaptation, psychothérapie (durée limitée), soins à domicile, etc.
- *Juin 2012*: Changements au PFSI
 - Multiples catégories
 - Couverture réduite, *sauf* pour réfugiés pris en charge par le gouvernement

Occupation du bureau d'un député conservateur par 90 médecins à Toronto (mai 2012)



Lettres et déclarations d'associations médicales



The Canadian
Association of
Optometrists



L'Association
canadienne des
optométristes



Hon. Jason Kenney, P.C., M.P.
Minister of Citizenship and Immigration
Citizenship and Immigration Canada
Ottawa, Ontario
K1A 1L1

May 18, 2012

Dear Minister,

We are a group of national associations representing a variety of health care professions who would like to respond to your department's announcement of April 25 regarding the cancellation of supplemental health benefits for refugee claimants under the Interim Federal Health Program (IFHP), effective June 30. As health care providers, we are extremely concerned over the health impacts that this decision will have on the most

Recours en Cour fédérale

- Juillet 2014: décision de la Cour fédérale déclarant les coupes de 2012 au PFSI contraires à la Charte canadienne des droits et libertés – ‘traitement cruel et inusité’
- Novembre 2014
 - Nouveau PFSI ‘temporaire’
 - Bonifie la couverture, sans revenir au régime pré-2012
 - Encore complexe (multiples catégories)
- Suite?

Programme compensatoire du Québec

- *Juin 2012*: Québec instaure un programme pour pallier aux coupes du fédéral au PFSI
 - Pour les demandeurs d'asile et demandeurs refusés (jusqu'à la date fixée pour la déportation)
 - Seulement si le certificat PFSI est en vigueur
 - Services médicaux et hospitaliers: Équivalent à la couverture RAMQ (sauf transplantations, traitements de fertilité)
 - Médicaments: même couverture que les résidents du Québec
 - Rembourse les médecins pour les services médicaux qui ne sont plus couverts par le fédéral
 - Ordonne aux établissements d'offrir l'ensemble des soins
 - Interdit de charger des frais si le certificat PFSI est en vigueur
- Programme maintenu suite aux modifications du PFSI de novembre 2014

Statut migratoire	Services médicaux	Médicaments	Supplémentaire
Enfants moins de 19 ans	Complète – fédérale	Complète - fédérale	Partielle - fédérale
Femmes enceintes	Complète - fédérale	Complète - fédérale	Partielle - Québec
Demandeurs d'asile - jusqu'à l'acceptation ou le rejet final	Complète - fédérale	Complète – Québec et fédérale	Partielle - Québec
Demandeurs refusés dont le renvoi est suspendu	Complète - fédérale	Complète - fédérale	Partielle - Québec
Demandeurs refusés dont le renvoi <u>n'est pas</u> suspendu – du rejet final à la déportation	Complète* - Québec et fédérale	Complète - Québec et fédérale	Partielle - Québec
Réfugiés pris en charge par le gouvernement	Carte RAMQ	Complète - fédérale	Partielle - fédérale
Réfugiés parrainés par la collectivité avec Programme d'aide (PAR)	Carte RAMQ	Complète - fédérale	Partielle - fédérale
Réfugiés parrainés par la collectivité sans PAR	Carte RAMQ	Santé ou Sécurité Publiques - fédérale	

Étude: Accessibilité et coûts des soins de santé pour les demandeurs d'asile suite aux changements au PFSI

- Montréal et Toronto, 2013-2017
- Cécile Rousseau et 22 autres chercheurs
- Établissements partenaires
 - Montréal: 6 hôpitaux, 2 CSSS, 1 clinique pour non-assurés
 - Toronto: 7 hôpitaux, 19 CHCs, 3 cliniques pour non-assurés
- Objectifs
 - Documenter l'impact des coupes au PFSI (2012)
 - Identifier les obstacles à l'accès aux soins pour les demandeurs d'asile
 - Collaborer avec les acteurs du milieu afin d'améliorer l'accès aux soins
- Méthodes
 - Étude statistique sur l'utilisation des soins – hôpitaux, avant/après 2012
 - Enquête sur les cliniques médicales – patients PFSI
 - Entrevues avec demandeurs d'asile
 - Entrevues avec intervenants
 - Sondage en ligne sur les connaissances, attitudes et pratiques

Réclamations PFSI traitées par Medavie Croix Bleue

	Toronto	Montréal
Juillet-Sep 2011	26,447	27,136
Oct-Déc 2011	26,091	27,111
Jan-Mars 2012	31,159	27,726
Avril-Juin 2012	31,007	27,152
Juillet-Sep 2012	20,045	16,666
Oct-Déc 2012	15,118	18,347
Jan-Mars 2013	14,141	17,668

Types de difficultés d'accès

- Trois types de problèmes
 1. Absence de couverture - pas de PFSI valide
 - Demande d'asile après l'entrée au Canada: PFSI émis seulement après l'entrevue avec l'agent d'immigration (délai de plusieurs semaines)
 - Détention: Après libération, il faut demander un nouveau PFSI (délai de plusieurs semaines)
 - PFSI expiré: Délais pour le renouvellement: 1-2 mois
 2. Limites de la couverture PFSI
 - Au Québec: seulement les soins 'supplémentaires' sont limités, ex. soins dentaires, psychothérapie
 3. Refus de soins gratuits alors que la personne y a droit
 - Refuser de donner des soins OU exiger des frais à un demandeur d'asile (ou demandeur refusé) avec PFSI valide: fréquent

Analyse

- Complexité du système
 - Multiples catégories
 - Incertitude sur les services remboursables
 - Système de facturation mal connu, à double palier
- Manque d'information; informations incomplètes de Medavie
- PFSI: tarifs plus bas pour médecins et établissements
- Médecins: libres de ne pas s'inscrire comme fournisseurs de services
 - Médecin non-inscrit au PFSI n'aurait aucune obligation de fournir gratuitement des soins aux patients avec PFSI
 - Libres de refuser ou d'exiger des frais (ou de référer ailleurs)
- Présomption que les 'étrangers' sans RAMQ n'ont pas droit aux soins gratuits

Pistes de solutions

- Information
 - Entente avec Medavie pour qu'ils mentionnent le programme québécois
 - Site web avec toutes les informations pertinentes
 - Au moins une personne par établissement qui connaît bien le PFSI
 - Numéro de téléphone central pour informations
- Couverture PFSI élargie et simplifiée (retour au régime pré-2012)
 - Administrée par les provinces?
- Remboursement des services: équivalent aux tarifs RAMQ
- Établissements hospitaliers et CLSCs devraient s'assurer qu'un nombre adéquat de leurs médecins spécialistes et omnis soient inscrits au PFSI comme fournisseurs de services
- Attitudes